

<p style="text-align: center;"><b>TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>Séance du 1er juillet 2009.</b></p>
---

La réunion s'est ouverte à 20 h 30, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE, Maire.

Etaient présents : tous les membres en exercice,

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE

**I Point sur l'avancée des travaux de la Commission « Voirie »**

Monsieur CHAMBOST présente au Conseil les conclusions des différentes réunions qui se déroulées en présence des partenaires du projet de réfection de la voirie, avec l'assistance de la Société Novade. L'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre est lancé, les résultats de cet appel d'offre seront connus fin juillet, date à laquelle le rapport sur l'état du réseau d'eau pluviale sera également porté à notre connaissance.

**II Point sur l'avancée des la Commission « Bâtiments » et validation de la poursuite des travaux en ce sens**

La réfection de l'ancien local de la dialyse, situé dans l'immeuble « Val Cristal » est terminée, et les déplacements des différents compteurs sont prévus avec les prestataires concernés. L'autre appartement de « Val Cristal » est prêt à être vendu, il est rappelé que sa valeur a été estimée à 50 000 €.

Concernant la réaffectation du bâtiment de l'ancienne école du village en « Mairie », un premier projet a fait l'objet d'une ébauche, la Commission attend maintenant un projet plus complet qui fera l'objet de l'ordre du jour d'un prochain conseil.

Monsieur Le Maire rappelle aux membres de la Commission « Bâtiments » que l'affectation du bâtiment de l'ancienne école des sept fontaines sera étudiée à la réunion du Conseil du mois de septembre prochain, il est également décidé que, dans le même temps, une décision sera prise quant au devenir du bâtiment « Le Murganier », étant entendu qu'aucun de ces deux bâtiments ne sera démoli.

### **III Point sur l'avancée des travaux de la Commission « Cohésion Sociale » et validation des travaux en ce sens**

Les projets de bâtiments sociaux et d'accession à la propriété sont présentés, les candidatures de Madame Claude CLEMENT et de Monsieur Etienne BADOT pour être les interlocuteurs de l'organisme qui sera désigné pour l'assistance à Maîtrise d'Ouvrage de ces projets (en principe la Société Novade) sont validées par le Conseil.

### **IV Point sur l'avancée des travaux de la Commission « Tourisme » et validation des travaux en ce sens**

Monsieur Le Maire indique au Conseil que le premier adjoint et lui-même ont signé une déclaration politique commune avec Madame Le Maire et le premier adjoint de la Commune voisine de Lelex. Cette déclaration a été adressée à toutes les personnalités politiques et organismes qui sont parties prenantes dans la mise en œuvre de la politique touristique de la Vallée, elle expose la volonté politique des deux communes en matière de développement économique et touristique et constitue une base essentielle pour la rédaction du PADD dans le cadre de la révision du PLU.

### **V Point sur le projet « Les balcons de Mijoux » et validation de la poursuite des négociations en ce sens**

Un point sur l'état d'avancement des travaux liés à ce projet est effectué, une prochaine réunion sur le sujet doit se dérouler le 15 juillet sur le site, puis le 30 octobre avec les services de la CCPG.

Le Conseil approuve la poursuite des travaux.

### **VI Présentation de l'action du SIVU des Trois Villages : Création d'une ferme et approbation de la poursuite des travaux en ce sens**

La SAFER a pris contact avec le SIVU des Trois Villages au sujet de la possibilité de préemption sur la vente d'une ferme située sur la Commune de Lélex. Cette vente représente une opportunité pour l'installation d'un jeune agriculteur dans la vallée. Le Conseil approuve le principe de la préemption par le SIVU des Trois Villages.

### **VII Versement d'une subvention à l'Association du festival « Tôt ou Tard »**

L'édition 2009 de ce festival qui s'est déroulée le 04 juin dernier à Mijoux ayant été un succès, le Conseil décide de verser une subvention exceptionnelle de 350 € à cette association pour la préparation de l'édition 2010.

## **VIII Questions et délibérations diverses**

- La Commune envisage de proposer un service d'animation d'été à l'attention des enfants de 6 à 12 ans. Monsieur Le Maire est autorisé à recruter une personne en contrat saisonnier pour assurer ce service du 6 juillet au 31 août 2009.
- Le Conseil fixe le tarif des animations d'été à 4,50 € la demi-journée hors prestations externes.
- Acceptation du mode de paiement par CESU pour les animations d'été : approuvé.
- Modification du tarif de jeton de l'aire de Camping Car : à compter du 15 juillet le tarif du jeton sera relevé à 3,50 €.
- Point sur la dernière réunion de Conseil d'Ecole : le Conseil autorise Monsieur Le Maire à signer la convention avec le CAUE de l'Ain dont l'objet est la construction de la barrière de l'école. La période des congés d'été va permettre d'effectuer divers travaux d'entretien et de réparation.
- Une réunion publique se tiendra dans la salle des fêtes le 17 juillet prochain pour présenter aux administrés les divers projets engagés par le Conseil et plus généralement la politique envisagée pour les 5 ans à venir.
- Une réunion du Conseil est prévue le 30 juillet prochain dont l'ordre du jour unique sera l'exposé par l'association du Centenaire du projet d'organisation de cet évènement.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures 30.